

M 04249 - 65 - F: 1,20 €



Les vêtements des femmes au fil des siècles sont révélateurs de l'évolution de l'émancipation féminine.

PARLONS-EN PAGE 7



Face aux attaques gouvernementales, les mobilisations pour la **défense de la culture** se multiplient depuis le début de l'année.

NPARGUMENTS PAGES 4 ET 5



Dans le **ghetto de Varsovie**, des militants protestent contre la complicité de la Pologne avec le gouvernement israélien.

INTERNATIONAL PAGE 6

# TOU**T** est à nous!

22 JUILLET 2010 | N°65 | 1,20€ | WWW.NPA2009.ORG

HEBDOMADAIRE DU **NPA** NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

## RETRAITES

# SE BATTRE POUR GAGNER

LA RÉENTRÉE SERA CHAUDE



Pour faire reculer le gouvernement et Sarkozy sur la contre-réforme des retraites, la seule solution est de préparer la bataille. Boîte par boîte, quartier par quartier, mobilisons-nous!



La bataille contre la réforme gouvernementale des retraites sera, par bien des aspects, décisive. Pour le gouvernement, elle devait être la dernière du quinquennat afin de laisser le temps aux blessures sociales de cicatriser avant l'élection de 2012. Elle devait permettre aussi de consolider le clan Sarkozy au sein de la coalition majoritaire. Mais la

« crise » économique en a décidé autrement. Pour la bourgeoisie, il faut aller plus loin : rigueur, austérité, les mots qui font peur sont lâchés pour justifier la régression sociale. Car Liliane Bettencourt ne paie pas Sarkozy, n'embauche pas Mme Woerth, les grands groupes industriels ne subventionnent pas l'association de « soutien à Eric Woerth » par pure idéologie. Ces valets sont payés pour

appliquer la politique de la bourgeoisie : privatisation des retraites, de l'éducation, de la santé, blocage des salaires, etc. Les capitalistes se moquent comme de leur première Rolex de la réduction des déficits publics (qui rapportent aux banquiers !) mais veulent toujours moins de cotisations sociales, et de salaires, pour toujours plus de profits et de dividendes.

SUITE DE L'ARTICLE EN PAGE 3

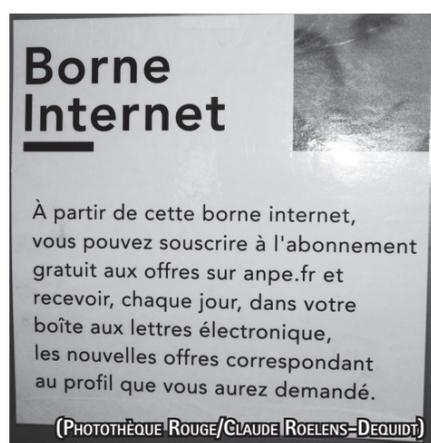
## TPE

### PETITES COMBINES ENTRE AMIS

Les députés UMP ont retoqué un texte présenté par le gouvernement qui prévoyait de donner accès aux syndicats pour les 4 millions de salariés travaillant dans les très petites entreprises. Cela met en évidence la profondeur de la crise politique, mais cela donne aussi à réfléchir à quelle représentation pour ces salariés isolés.

LIRE PAGE 2

### LES CHÔMEURS, ÇA PEUT RAPPORTER GROS



Le 8 juillet, au détour d'une loi, le Sénat a adopté un texte autorisant la libéralisation totale du placement des demandeurs d'emploi. Dorénavant, n'importe quelle entreprise pourra ajouter à son activité, le placement de chômeurs et en tirer profit puisque le texte prévoit que cela peut être une activité lucrative. Pendant ce temps, les suppressions de postes à Pôle emploi se multiplient, à commencer par le millier de CDD qui arrivent à échéance à la fin de l'année.

LIRE PAGE 3

## ISRAËL

### LA RACISME D'ÉTAT S'ACCENTUE

La législation israélienne est régulièrement modifiée pour discriminer toujours plus les Palestiniens et Israéliens d'origine palestinienne. L'apartheid que subissent les Palestiniens est ainsi institutionnalisé. Dernier épisode en date : la révocation d'une députée israélienne d'origine palestinienne qui a participé à la Flottille pour Gaza. La campagne BDS prend ainsi tout son sens.

LIRE PAGE 6



édito

Par Galia Trèpère

## NOS DROITS CONTRE LEURS PRIVILÈGES !

L'enquête préliminaire menée par le procureur de la République du tribunal de Nanterre, Philippe Courroye, sur l'affaire Woerth-Bettencourt a fait apparaître de nouveaux éléments qui confirment les liens étroits entretenus par l'ancien ministre du Budget, Woerth, toujours à ce jour trésorier de l'UMP, et la milliardaire Bettencourt. Tout semble indiquer qu'il y a bien eu embauche de complaisance de Florence Woerth – avec un salaire de 200 000 euros annuels –, financement illicite de l'UMP, fraude fiscale et blanchiment d'argent alors que, parallèlement, la fortune des Bettencourt n'a été soumise à aucune vérification fiscale depuis de nombreuses années. Mais loin d'en tirer des conclusions embarrassantes pour le pouvoir, ce procureur réputé proche de Sarkozy refuse de se dessaisir du dossier au profit d'un juge d'instruction. Il n'aurait mené cette enquête, selon le Syndicat de la magistrature, que pour mieux en garder le contrôle. Avec l'objectif probable de classer l'affaire « sans suite ».

Quoi qu'il en soit, l'affaire Woerth-Bettencourt a déjà mis sur la place publique les privilèges exorbitants des grandes fortunes, la collusion entre le pouvoir et l'argent. Elle fait apparaître les raisons inavouées des sacrifices imposés à la population au nom d'économies prétendument nécessaires. Que ce soit pour réduire les déficits de l'État ou des caisses de protection sociale, ruinés par les détournements de l'argent public au profit de cette infime minorité privilégiée, ou pour faire face à la concurrence étrangère dans les entreprises du secteur privé, comme c'est le cas à General Motors à Strasbourg dont la direction a fait accepter une baisse des coûts salariaux de 10% aux ouvriers à travers un odieux chantage à la fermeture de leur usine. La crise politique qui mine le pouvoir peut être l'occasion d'inverser le rapport de forces, d'infliger une défaite à ce gouvernement et ses riches commanditaires en bloquant la réforme des retraites, première étape pour mettre un coup d'arrêt à leur offensive contre le monde du travail.

**TOTAL-DUNKERQUE: LA DIRECTION CONDAMNÉE À REDÉMARRER LA RAFFINERIE.** Lundi 19 juillet, les salariés de la raffinerie ont voté la reprise du travail après plus de six mois de grève contre les projets de la direction de fermer le site. Ce vote fait suite à la condamnation de Total par la cour d'appel de Douai à redémarrer l'activité sous peine d'une astreinte de 100 000 euros par jour de retard, au motif que les dirigeants n'avaient pas informé le comité d'entreprise de leur intention de fermer le site. Cette annonce a été saluée comme une victoire par les 360 grévistes et avec beaucoup de soulagement par les 450 salariés sous-traitants du site. Pour autant, la direction, qui s'est pourvue en cassation pour contester l'arrêt de la cour d'appel, n'a pas renoncé à fermer la raffinerie dans un avenir proche et à la reconverter en centre de formation et d'assistance technique. Signe de leur détermination, les salariés n'ont fait que suspendre leur grève et ont refusé de démonter le piquet. Le bras de fer pour le maintien de tous les emplois continue donc.

**GÉNÉRAL MOTORS STRASBOURG : L'ODIEUX CHANTAGE.** 70% des salariés de General Motors à Strasbourg ont accepté le chantage à la fermeture du site imposé par la direction. Contre la promesse du maintien de l'emploi par le rachat par GMC (nouvel habillage de GM créé grâce à l'État fédéral US après la faillite du géant américain), la direction a imposé le blocage des salaires pendant deux ans et l'abandon de sept jours de RTT. Soit une baisse de salaires de 10%. La CGT du site s'est battue contre ce marché de dupes dont l'histoire récente a montré la fragilité. De Bosch à Continental en passant par Goodyear Amiens, Peugeot Motocycles ou Hewlett Packard, la liste est longue des entreprises où les salariés ont été contraints d'accepter ce genre de deal avec le résultat que l'on connaît : quelques mois plus tard des suppressions d'emplois ou la fermeture de sites. Plus que jamais la bataille pour l'emploi passe par l'élargissement de la lutte à l'ensemble des filières, à la mise en cause des donneurs d'ordre, voire à leur expropriation en cas de refus de maintenir l'emploi.

**FIN DE GRÈVE AU CID-GSK.** Vendredi 16 juillet, les salariés du CID-GSK ont décidé d'arrêter leur mouvement après dix-huit jours de grève. Le PDG de GSK-France, Hervé Gisserot, est venu à Évreux pour d'ultimes négociations avec le médiateur. Visiblement la direction voulait en finir au plus vite avec cette grève qui coûtait cher aux actionnaires (plus de 40 millions d'euros de pertes). Les représentants de la direction ont enfin lâché du lest : prime de 1 000 euros brut par mois pour tous, jusqu'à septembre 2011, date de fermeture du CID ; prime de 1 000 euros brut en octobre en fonction de la résorption de l'encours à raison de 5 000 colis quotidiens ; paiement à 100% de tous les jours de grève. Ces résultats sont les conditions de reprise négociées par les salariés qui s'ajoutent à celles du PSE du 12 juillet. Les grévistes sont loin d'avoir obtenu ce qu'ils exigeaient et, en premier lieu, le maintien de l'emploi, mais ils rentrent la tête haute. Pour gagner sur l'emploi, il aurait fallu construire un rapport de forces au niveau du groupe GSK. Cela aurait été possible par l'engagement concret des

unions locales et départementales des syndicats pour organiser la solidarité dans toute la région et l'engagement national des fédérations. Ça n'a pas été le cas. Il aurait fallu l'engagement de la mairie PS-PCF-MRG et en particulier du maire d'Évreux et président de l'agglomération pour soutenir les grévistes de manière concrète (et pas se contenter de prêter un barnum). Ça n'a pas été le cas. Les travailleurs du CID-GSK se sont battus tragiquement seuls, mais dignement, avec leurs camarades délégués syndicaux CFTD et CGT. Les militants du NPA étaient à leur côté chaque jour. Pour gagner durablement sur l'emploi, nous savons qu'il faudrait un mouvement d'ensemble de tous les salariés, une grève générale, pour obtenir la seule mesure à même d'arrêter la spirale infernale des suppressions d'emplois : l'interdiction des licenciements, en premier lieu pour les entreprises qui font du profit et touchent des aides publiques comme GSK ! Le NPA s'engage à favoriser les conditions d'émergence de ce mouvement d'ensemble indispensable pour que la peur change enfin de camp.

## TPE PETITES COMBINES ENTRE AMIS



(PHOTO THÉÂTRE ROUGE/JMB)

Le 8 juillet, les députés de droite ont voté contre une mesure présentée par Éric Woerth, visant à permettre une représentation syndicale dans les entreprises de moins de onze salariés.

Uans la droite ligne de la loi de 2008 sur la « démocratie sociale » qui a profondément transformé les règles de représentativité syndicale, le gouvernement a transmis en mai dernier un projet de loi complémentaire portant sur le dialogue social dans les très petites entreprises (TPE – moins de onze salariés). Ce projet s'articulait autour de deux éléments : la mesure de l'audience des syndicats par un scrutin permettant aux 4 millions de salariés concernés de voter tous les quatre ans par correspondance pour des listes syndicales, et la possibilité de mettre en place des commissions paritaires territoriales, où auraient siégé représentants syndicaux et patronaux et permettant d'aborder l'ensemble des problèmes particuliers des TPE. Tollé du côté des organisations patronales, qui y voient de « nouvelles contraintes » et ont fait pression sur les députés de droite. Lors du premier examen, ceux-ci avaient donc fait disparaître cette mesure du texte, mais le gouvernement a tenté de la rétablir. L'examen à l'Assemblée nationale de ce projet, le 8 juillet dernier, a été l'occasion d'une crise ouverte entre le gouvernement et sa

majorité : Éric Woerth, ministre du Travail, a été mis en minorité sur cet amendement, qui était soutenu par les députés PS-PCF présents lors de cette séance de nuit ! Mais le clash gouvernement/majorité UMP, largement couvert par les médias, dissimule les véritables enjeux de cette loi considérée par certains à gauche comme une mesure de bon sens. Il est indéniable que l'absence de structures de représentation des salariés des TPE pose de nombreux problèmes : méconnaissance de leurs droits, suivi de l'application des conventions collectives ou encore des mesures relatives à la formation, à la santé ou à la sécurité au travail... Une fois ce constat dressé, élaborer un projet commun avec le gouvernement comme l'ont fait les directions syndicales, c'est faire un choix politique lourd de conséquences. Car la mécanique lancée par la loi de 2008 est inéluctable ! En donnant satisfaction aux bureaucraties syndicales sur des points secondaires, le patronat et le gouvernement se sont donné un objectif clair : détruire tous les acquis des luttes du mouvement ouvrier au profit d'une gestion administrative de la conflictualité sociale, si possible avec des

professionnels syndicaux les plus éloignés possible des préoccupations quotidiennes des travailleurs. Et la prochaine cible est déjà désignée : ce sont les prud'hommes ! Surtout, l'ensemble des attaques développées contre le monde du travail, depuis trois ans, impose un défi aux militants lutte de classe, politiques et syndicaux : il devient urgent de débattre en profondeur afin d'élaborer un véritable programme politique de représentation du monde du travail. Dans le contexte actuel par exemple, quel projet construire permettant l'intégration des salariés des TPE dans la perspective de la défense de nos acquis et la conquête de nouveaux droits ? Comment construire des luttes communes entre ces salariés et ceux des donneurs d'ordre qui décident et organisent la production, grâce à l'éclatement des collectifs de salariés, comme cela peut être le cas dans le bâtiment ? Voilà un débat essentiel à mener auprès des militants se réclamant de la transformation sociale.

Henri Clément



# PLACEMENT LES CHÔMEURS, ÇA PEUT RAPPORTER GROS...

Une loi qui démantèle le service public de placement des demandeurs d'emploi vient d'être définitivement adoptée par le Parlement.



Le 12 juillet, les sénateurs ont adopté définitivement une mesure mettant en place la libéralisation totale du placement des demandeurs d'emploi. Au détour d'une loi sur les chambres de commerce et des métiers, le gouvernement a réussi à démanteler encore un peu plus la protection des chômeurs. Pour Sylvette Uzan-Chomat (SNU-Pôle emploi), « il s'agit d'un véritable retour au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1904, une loi avait limité le champ des activités que l'on pouvait simultanément exercer, interdisant par exemple de cumuler débits de boisson, restauration, hébergement et placement. À cette époque d'exode rural, il n'était pas rare que les chômeurs soient logés par les placeurs, ce qui donnait lieu à leur sur-exploitation. Et lorsqu'on regarde les motivations du texte, qui sont d'améliorer la mobilité des travailleurs en Europe, on peut craindre que

le placement ait pour condition de loger dans telle ou telle chaîne d'hôtel». Car, avec ce texte, il n'y a plus aucune limite. En 2005, une loi avait déjà entamé le monopole de l'ANPE (à l'époque) sur le placement des chômeurs en autorisant les agences d'intérim à proposer des CDI. Mais ce premier texte faisait la distinction entre service public de l'emploi et secteur privé. En outre, il ne pouvait s'agir d'une activité lucrative. Et si les cabinets de conseil en recrutement et certaines officines pouvaient se livrer à ce type d'activité, c'était bien à condition qu'il s'agisse de leur activité principale. Plus rien de tout cela dans la nouvelle loi. «Dorénavant, n'importe qui pourra faire du placement de demandeurs d'emploi», explique Sylvette Uzan-Chomat. Et le texte prévoit même que cela pourra être une activité lucrative. La rapporteure de la loi à l'Assemblée nationale, Catherine Vautrin, maîtresse en novlangue, écrit : «Le texte

du projet de loi enrichie (sic) cette définition en prévoyant que cette activité peut être exercée à titre lucratif». À défaut d'enrichir la définition d'activité de placement, on peut être sûrs que les officines qui profiteront de la loi verront leurs profits augmenter considérablement. Pire, les déclarations préalables obligatoires pour l'exercice de placement sont supprimées et par conséquent, le contrôle que pouvait exercer à cette occasion l'inspection du travail, n'existe plus non plus. La motivation du texte est, comme souvent, l'application en France de directives européennes, en l'occurrence la fameuse directive Bolkestein sur la libéralisation des services que la population avait majoritairement refusée et qui est revenue par la fenêtre. Mais là encore, le gouvernement se moque ouvertement de nous. Il se trouve que justement le placement des chômeurs (comme la santé ou les jeux de hasard) faisaient partie

des exceptions qui ne tombaient pas sous le coup de la directive. Le pouvoir va beaucoup plus loin, il ne connaît aucune limite pour contenter les capitalistes. En attendant, les salariés de Pôle emploi viennent d'apprendre de leur ministre de tutelle, Laurent Wauquiez, que leurs effectifs seront réduits de 1,5% par an, à compter de 2011, puisque le non-renouvellement d'un départ à la retraite sur deux leur sera appliqué. Sans compter qu'à la fin de l'année, un millier de CDD embauchés pour faire face au surcroît de travail arriveront à échéance, sans espoir de titularisation. Pendant ce temps-là, la BCE annonce que le chômage qui est passé dans la zone euro, de 7,8% en mars 2008 à 10% en mai 2010 «devrait rester élevé». Décidément, les années 2010 ressemblent de plus en plus aux années 1930...

Dominique Angelini

# RETRAITES

SUITE DE LA PAGE 1

La difficulté, c'est que pour appliquer cette politique, il leur faut gagner les élections. Mais la concurrence est rude. De Royal à Villepin en passant par Bayrou, Aubry ou Strauss-Kahn, ils sont nombreux à briguer la place. Et du coup, il n'est pas sûr que pour Sarkozy, l'affrontement social soit la meilleure préparation. Mais pour faire un compromis, encore faut-il trouver des interlocuteurs syndicaux ou politiques. Pour ceux-ci, les choses ne sont pas simples non plus. Côté syndicats, sur fond de crise structurelle, les hésitations l'emportent quant aux politiques à tenir. Le radicalisme factice de FO, associé à des compromis constants avec le patronat, fait de moins en moins recette. La direction de la CFDT a retenu la leçon de 2003 : tout lâchage du combat en pleine mobilisation risque de lui faire perdre des dizaines de milliers d'adhérents. La direction de la CGT a également entendu cette leçon et reste traumatisée par la révolte de la base et des structures intermédiaires lors du Traité constitutionnel européen. Pas sûr que la liquidation d'opposants dans le nord, à Air France ou à EDF soit la réponse aux doutes qui traversent la confédération et alimentent les crises dans les unions départementales ou les fédérations. Quant à la FSU, son radicalisme initial a laissé la place à une grande discrétion, dans l'ombre de la CGT. Côté politiques, les oscillations des positionnements d'Aubry ne laissent planer aucun doute sur la réalité d'une politique constante de la social-démocratie : être prête à gérer le système.

Les grands mouvements grévistes de 1936 ou de 1968 n'ont pas germé dans le cerveau des dirigeants des partis ou des syndicats censés défendre nos intérêts. Le succès électoral de 1936, la révolte des étudiants et la grande manifestation unitaire de 1968 ont donné l'idée aux travailleurs qu'ils devaient lutter avec leurs armes, c'est-à-dire la grève, le blocage de la production et qu'ainsi, ils pouvaient gagner. Plus récemment en Guadeloupe, la mobilisation a fait reculer durablement le pouvoir. En Espagne, en Grèce, en Italie, les résistances se maintiennent.

Il appartient aux militants révolutionnaires, aux syndicalistes de faire passer ces idées dans les faits. Loin du « bouton » sur lequel il suffirait d'appuyer pour déclencher la grève générale, nous devons la construire à partir de nos boîtes, de nos localités. Depuis des mois la colère gronde, les luttes existent. Dans l'Éducation, les hôpitaux, le point de rupture n'est pas loin d'être atteint. Dans de nombreuses boîtes du privé, les bagarres se suivent, à défaut de se coordonner, sur les salaires, les conditions de travail, contre les fermetures de sites et les licenciements. Certes, 30 ans de reculs sociaux ne s'effacent pas du jour au lendemain. Mais à la crise économique s'ajoute maintenant une crise morale. Par la mobilisation, il faut faire exploser la crise sociale, voire politique. De nombreux manifestants criaient le 24 juin : « aujourd'hui, dans la rue, demain on continue ». Alors allons-y!

Robert Pelletier

## et aussi

**NON À LA LOI RACISTE «ANTIBURQA».** Le 13 juillet, le Parlement a voté une loi interdisant de se «dissimuler le visage». Derrière les euphémismes, c'est bien la fameuse loi «antiburqa» agitée par Sarkozy depuis des mois qui vient d'être adoptée. Le NPA réaffirme son opposition à cette loi qui, sous prétexte «d'égalité des sexes», ne fera que stigmatiser encore plus les femmes portant le niqab en les réprimant. Cette loi vise à détourner l'attention des véritables problèmes liés à la crise, à désigner des boucs émissaires, à faire l'amalgame musulman = intégriste = terroriste... Cette loi a été votée à une écrasante majorité : l'UMP, bien sûr, mais aussi une vingtaine de députés de gauche, dont Gérin (PCF) et Valls (PS). Le PS et le PCF ne s'y sont pas opposés, se contentant de ne pas prendre part au vote. Seul Noël Mamère a voté contre, dénonçant une loi qui «ostracise» les musulmans. Dans un climat où le gouvernement ne cesse de mettre en avant «l'identité nationale», à l'heure où se multiplient les apéros racistes saucisson-pinard, il est plus que jamais important de combattre le racisme et l'islamophobie.

**UNIVERSITÉ D'ÉTÉ : DEMANDEZ LE PROGRAMME !** Du 24 au 29 août, le NPA tient sa seconde université d'été à Port-Leucate. Voici quelques débats parmi les 72 prévus (ainsi que des dizaines d'autres activités : ateliers, projections, théâtre, salsa anticapitaliste...). Le vendredi soir, un grand meeting est organisé pour préparer la riposte sur les retraites, la question décisive de la rentrée, avec Willy Pelletier (Fondation Copernic), Jean-Marie Harribey (Attac), Gérard Filoche (inspecteur du travail), des représentants de Solidaires, FSU, CGT, Unef, PCF, Éric Coquerel (PG), Verts, Richard Neuville (Alternatifs) et Olivier Besancenot. Pour comprendre que cette crise est également politique, un débat entre Edwy Plenel de Mediapart et Pierre-François Grond se tiendra sur «Ce que nous révèle l'affaire Woerth - Bettencourt». Mercredi, un hommage sera rendu à Daniel Bensaïd avec projections de vidéos inédites. Jeudi, grand meeting européen : «Face à la crise, quelles convergences pour les anticapitalistes en Europe?» avec des

représentantEs de la gauche anticapitaliste européenne. Différents points de vue se confronteront dans un forum sur «Quelle alternative politique écologique?» avec des militantEs des Vert, du PG, des Alternatifs, du PCF et du NPA. La lutte antiraciste sera également présente à l'occasion d'un débat sur «L'immigration et l'identité nationale». La Société Louise-Michel animera huit séances dont «Comment faire avec l'institution et l'État?» avec Luc Boltanski, Olivier Besancenot et Anne Bory. Le thème «Socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle» sera riche de débats importants pour répondre à la question «Comment changer le monde? Quelle stratégie anticapitaliste?» Plein d'autres thèmes seront abordés, avec des sessions sur la culture, la littérature, l'histoire des sciences... Gérard Mordillat interviendra sur «Littérature et classe ouvrière» et projettera en avant-première son dernier film, *Les vivants et les morts*. Il reste moins de quatre semaines pour s'inscrire. On vous attend.

# CULTURE EN DANGER

**Comme** chaque année durant la période estivale des festivals, les acteurs du milieu culturel et artistique se mobilisent contre la casse de l'accès à la culture.

Cette année, ces manifestations prennent une tournure particulière, tant les attaques contre les services publics artistiques et culturels sont violentes, entre les restrictions de budget et les statuts toujours plus précaires que subissent de nombreux salariés.

Par ailleurs, la volonté du gouvernement de contrôler toute forme de communication et de protestation, notamment sur Internet via la loi Hadopi, met en péril les libertés individuelles et la liberté d'expression.

Cet été encore, il faudra se mobiliser face au risque de se voir imposer par les capitalistes une forme de culture dénuée de tout sens critique.

## LES ARTISTES DÉFILENT À AVIGNON

Plus de 1 500 personnes ont manifesté le 15 juillet lors de l'ouverture du festival d'Avignon, contre la mort annoncée du spectacle vivant. Appelée par le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndec), la CGT spectacle, la CFE-CGC, le syndicat national des scènes publiques... cette manifestation voulait protester contre les coupes budgétaires annoncées, la RGPP et la réforme des collectivités territoriales qui auront pour conséquences de précariser encore davantage le spectacle vivant.

Des artistes comme Jane Birkin ou Jean-Michel Ribes et des politiques du PS et du PCF ont participé à cette manifestation. Partis du Palais des papes, les manifestants ont occupé symboliquement le Cloître Saint-Louis où se trouvent les bureaux du festival d'Avignon et ont obtenu un entretien avec Pierre Hanotaux, directeur de cabinet du ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand. Celui-ci, fidèle aux principes du gouvernement, a manié le bluff en assurant qu'il n'y aurait

pas de baisse dans les budgets. Mais ainsi que le déclarait à l'issue de l'entrevue François le Pillouër, président du Syndec et directeur du Théâtre national de Bretagne, «*La réforme des collectivités territoriales et le désengagement de l'État vont causer des dégâts irréversibles, remettant en question des dispositifs, des aventures artistiques, le travail de nombreux élus, de responsables culturels, tout cela pour détruire purement et simplement ce qu'ils avaient mis une cinquantaine d'années à élaborer pour le bien public.*»

La réforme des collectivités territoriales signifie une levée d'impôts de 9% pour les régions et de 15% pour les départements, tandis qu'en parallèle, les charges grimpent en flèches.

Nul doute que ce genre d'initiatives et de manifestations se multiplieront tout l'été pour que chacun comprenne que cette fois-ci, la culture est en danger mortel.

## LE SECTEUR ARTISTIQUE ET CULTUREL

Le secteur artistique et culturel se mobilise depuis plusieurs mois. En effet, le secteur déjà fragile est clairement menacé par les coupes budgétaires et les réformes.

Le budget du ministère de la Culture va être réduit de 10% en trois ans. La Révision générale des politiques publiques (RGPP) ne l'épargne bien sûr pas et s'attaque à l'organisation du ministère, à ses missions et aux financements. Des coupes sont exigées aux grands opérateurs institutionnels (scènes nationales, Mais l'une des plus grosses menaces est indirecte, et nous arrive par le biais de la réforme des collectivités territoriales. En effet, le financement public de la culture est assuré environ à 70% par les collectivités locales. Face au désengagement de l'État (gel des dotations) et à la baisse de leurs ressources (suppression de postes professionnels), certaines collectivités territoriales ont commencé à faire des coupes drastiques dans leurs budgets. Le secteur artistique et culturel commence à ressentir les conséquences (baisse des subventions, annulations de festivals, fermetures de lieux, annulations de spectacles), et les perspectives à court terme inquiétantes.

Dans un secteur qui comprend déjà beaucoup de travailleurs précaires, qu'il s'agisse de salariés permanents ou intermittents du spectacle, on risque d'assister à la disparition de nombreuses structures et compagnies, et à une vague de licenciements. Ce constat est grave pour tous les professionnels. Mais c'est aussi une conséquence de la culture et de son rôle dans la société qui est menacée. En effet, la culture est l'affaire de tous et participe au développement de chacun en permettant d'accéder à un système d'éducation, à un esprit critique, un mode de vie et de pensée. S'insérer dans des espaces publics en se rassemblant autour de valeurs culturelles communes. La culture n'est pas un luxe individuel, c'est un lien collectif et une nécessité sociale. Le financement public doit garantir un accès à la culture pour tous, sur tout le territoire. L'État devrait également être le garant d'une création qui puisse se développer librement et dans la diversité, sans être soumis à la marchandisation et à la marchandisation imposées par les industries culturelles.

Si les politiques publiques mises en place depuis 50 ans doivent aujourd'hui être questionnées, c'est pour développer le secteur, réfléchir au statut des artistes, soutenir les initiatives locales, refonder la gestion de certaines commissions, et il est urgent de réaffirmer que l'art et la culture ne sont pas des produits commerciaux mais un bien social, auquel tout le monde devrait pouvoir accéder, pour sa santé ou à l'éducation.

Depuis mars 2010, plusieurs journées de grève et de manifestation ont eu lieu. La dernière manifestation a rassemblé 1 500 personnes au festival d'Avignon le 15 juillet. Si l'on est encore loin de l'ampleur du mouvement des intermittents de

## INTERMITTENTS TOUJOURS EN LUTTE

Cela fait près d'une décennie que les intermittents du spectacle se battent pour défendre leur régime d'assurance-chômage, en particulier le principe de mutualisation des ressources qui, à travers les annexes 8 et 10 de l'Unedic, a formalisé un système d'indemnisation prenant en compte les caractéristiques spécifiques de l'intermittence. Ce mouvement de lutte connaît son apogée en 2003 : grèves impactant de nombreux festivals, manifestations, occupations (ministères, Medef, Unedic et... siège de la CFDT). La mairie de Paris accorde alors aux intermittents en lutte un lieu de rencontre.

Très vite, le « 14 quai de Charente » devient un point d'appui pour diverses formes d'action, de pensée, d'accueil, ainsi qu'un lieu de lutte et de convivialité, hors du circuit marchand. S'y tiennent des permanences sociales d'information et de défense des droits auxquelles se sont adressés pour l'heure plus de 3 000 intermittents, chômeurs et précaires. Il abrite également

une université ouverte centrée sur l'analyse du néolibéralisme, une cantine, des cours de sport, une bibliothèque, des concerts, des projections, des lectures... Une expérience qui renoue avec la tradition des Bourses du travail... jusqu'à ce que, cette année, la mairie de Paris se mette en tête d'expulser la coordination des intermittents, pour cause de projet immobilier de prestige et sans proposer de relogement permettant le maintien des activités. C'est pour dénoncer cette situation que, fin juin, les intermittents ont occupé le toit de la Samaritaine : l'ancien grand magasin doit être réaménagé en hôtel de luxe, grâce aux bons soins du groupe LVMH... dont le directeur de la stratégie, Christophe Girard, est également maire-adjoint de Paris, chargé de la culture !

Pour manifester sa solidarité, une pétition déjà signée par de nombreux artistes et créateurs – «*Nous avons besoin de lieux pour habiter le monde*» – est en ligne sur le site de la Coordination : [www.cip-idf.org](http://www.cip-idf.org)

## DANGER AU MINISTÈRE

La culture, ce sont les artistes, intermittents du spectacle, compositeurs, poètes, peintres... C'est aussi les musées, les monuments historiques, les bibliothèques, les Archives, le Patrimoine écrit et architectural, l'architecture, et ses 25 000 salariés, fonctionnaires titulaires, contractuels ou intérimaires employés par le ministère de la Culture. Dans ce ministère, dans tous, le gouvernement applique la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Cette réforme se traduit depuis un an par des suppressions de postes et de services entiers, l'accroissement de la précarité, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partis à la retraite, le désengagement de l'État dans le domaine culturel. Et qui a commencé l'application de la RGPP il y a un an ? Un certain Christian Woerth, alors ministre du Budget et de la Fonction publique et qui connaît le goût personnel pour l'austérité...

La première phase de la RGPP a porté sur les missions et l'organisation de l'administration. Les décisions prises ont conduit à la suppression de 100 000 postes entre 2007 et 2010 au titre de la RGPP 1. Au total, 1 000 emplois seront supprimés à l'horizon 2011 dans l'ensemble

**iments**

# ET LIBERTÉ ANGER

## CULTUREL SE MOBILISE

ce sec-  
rmes en

révision  
que à la  
écono-  
etc.)

is de la  
culture  
ment de  
la taxe  
coupes  
à en  
ferme-  
me sont

s soient  
dispari-  
nts...

ception  
ture est  
accéder  
e, et de  
émocra-  
lectif et  
are pour  
tion qui  
ndardi-

ui être  
s, déve-  
tc. Mais  
me les  
omme à

eu. Une  
n le 15  
n 2003,

édiens,  
ues, les  
chéolo-  
u vaca-  
comme  
litiques  
ivatisa-  
on de la  
ant à la

ain Éric  
dont on  
ation de  
sion de  
près de  
des ser-

qui avait paralysé de nombreux festivals en France, c'est aujourd'hui toute la profession qui est rassemblée pour interpeller l'État et exiger une loi d'orientation et de programmation pour la culture et la création accompagnée d'un plan de relance et de développement pour l'art et la culture, des garanties dans le domaine social, avec entre autres le maintien et l'amélioration du statut des intermittents du spectacle, l'arrêt de la RGPP, la dissolution du Conseil de la création artistique, véritable contre-ministère présidé par Nicolas Sarkozy et animé par Marin Karmitz (patron de MK2)...

Il faut maintenant que cette mobilisation se développe dans les semaines et les mois à venir et soit portée partout et par tous, artistes, professionnels et publics.

### SUBVENTIONS EN BAISSÉ POUR LE SPECTACLE VIVANT



vices et établissements du ministère de la Culture. Et combien en plus avec la RGPP 2? Le chiffre évoqué est au moins 350 de plus avant fin 2013, ce qui est énorme pour un petit ministère.

Et comme si cela ne suffisait pas, ils veulent mettre le paquet sur les emplois d'accueil, surveillance, magasinage, maintenance mais aussi sur la filière administrative. La solution «miracle» trouvée par Mitterrand, zélé applicateur des consignes gouvernementales, est de privatiser la filière de la surveillance et magasinage, (musées, bibliothèques, archives...) pour le gouvernement. Ainsi, il y a deux semaines, le directeur du Domaine et musée de Fontainebleau, un proche du pouvoir, n'a pas trouvé mieux que d'ouvrir une nouvelle salle du musée, ce qui serait bien en soi, mais d'en confier la surveillance à une boîte privée.

Du coup, pas besoin de créer des postes de fonctionnaires et de leur payer des retraites! D'une pierre deux coups. On le voit, ils franchissent là un ultime palier dans la liquidation du ministère, de ses moyens et de ses emplois... mais aussi dans la provocation. Notre riposte doit être générale et à la hauteur. Dans l'unité, arrêtons le bras des casseurs.

## LA MENACE DE L'ACTA

Depuis le printemps 2008, de nombreux pays négocient l'Acta (Anti-Counterfeiting Trade Agreement), accord commercial destiné à lutter contre la contrefaçon. Le but principal de ce traité est avant tout de forcer les pays signataires, dont ceux de l'Union européenne (UE), à instaurer les mesures de répression de partage d'œuvre sur Internet sous la forme de «riposte graduée» et de filtrage du Net. On comprend mieux pourquoi ce forçage politique sur Hadopi. Cherchant tout simplement à contourner au maximum les processus démocratiques, l'Acta entend imposer par la généralisation de mesures répressives un régime juridique dangereux pour nos libertés. À la suite de diverses fuites d'informations sur ce fameux traité, des organisations commencent à se regrouper. L'Acta peut être considéré comme un «blanchiment de politique» puisque les négociations ont lieu au niveau international et à huis-clos pour court-circuiter les débats démocratiques nationaux et européens. Le traité ne sera pas discuté mais adopté ou rejeté par les parlements. Ensuite, l'Acta, en mettant au même niveau les organisations criminelles et les activités à but non lucratif, ne fait que généraliser une présomption d'infraction. Enfin, dans les négociations, l'UE introduit insidieusement des sanctions pé-

nales pour encouragement ou incitation à la contrefaçon en matière de protection de la propriété intellectuelle, qui ouvrirait une brèche particulièrement dangereuse.

En un mot, la liberté d'expression et les droits fondamentaux sont directement menacés par ce traité qui se négocie dans la plus grande opacité, et les procédures généralisant le contournement du contrôle démocratique sont complètement banalisées. Le texte prévoit des dispositifs destinés à retirer ou filtrer préventivement l'accès à des contenus contrefaits, dès lors que l'intermédiaire a une connaissance suffisante de leur existence. Il demande également que soient adoptées des mesures sanctionnant le contournement des verrous technologiques effectifs, ainsi que toute diffusion, importation ou distribution de ces informations...

Toutes ces informations sur le traité sont bien évidemment dissimulées à la population, puisque la Commission européenne a refusé de communiquer le moindre compte-rendu public des négociations sur l'Acta, malgré les demandes du Parti pirate. Il y a donc urgence à combattre et à mobiliser autour de ce traité antidémocratique.

Pour plus d'infos : [www.laquadrature.net/fr](http://www.laquadrature.net/fr)

## ... ET D'HADOPI

Hadopi, la loi répressive et inefficace à multiples rebondissements, a été votée et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les premières lettres de «menaces» pour téléchargement illégal devaient être envoyées aux internautes en résistance ou trop négligents. En théorie. Car dans la pratique tout n'est pas vraiment prêt puisque les quatre décrets sont encore en cours de procédure. Frédéric Mitterrand nous l'a assuré, à partir de septembre des messages d'avertissement, on en recevra! Une fois que la Commission de protection des droits aura donné son feu vert, les 50000 alertes quotidiennes prévues seront alors traitées en identifiant les adresses IP et en y associant le terrible pirate si c'est une IP fixe. Si ce n'est pas le cas, adviennent que pourra! En effet, le 25 juin, un décret définissant la négligence caractérisée a été publié. Oui, désormais il va falloir sécuriser sa connexion (on ignore encore comment, les supers-rédacteurs ne l'ont pas précisé). Évidemment, on nous expliquera que l'essentiel est la pédagogie et qu'il est essentiel de ne pas télécharger, quitte à nous diffuser le superbe clip *Super-Crapule contre Super-Hadopi* en boucle (ah non c'est vrai, il y avait un problème de droits d'auteur sur cette vidéo «pédagogique»!). Mais rassurez-vous, de vrais chercheurs travaillent sur les spécifications des logiciels de sécurisation

labellisés par la Haute Autorité pour mieux vous protéger... Rien de moins flou à l'heure qu'il est!

Ainsi, sept mois après le vote de la loi, rien n'est vraiment prêt., ce qui nous laisse imaginer que le lourd dispositif d'Hadopi s'avèrera lui aussi inefficace.

Les initiateurs de la loi nous expliquent alors que c'est pour la bonne cause : le droit d'auteur!

Et les retards et imperfections du dispositif seront évacués par le bénéfice pour la culture!

Sauf que là aussi, du côté des ayants droits, les doutes concernant Hadopi se multiplient. Jean-Claude Larue, délégué général du Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs (Sell), estime qu'Hadopi n'a pas les moyens de traiter toutes les demandes, qui émanent à la fois de la musique, du cinéma et du jeu vidéo, puisque «Pour surveiller 100 titres et collecter 25 000 adresses par jour, la facture s'élève à 35 000 euros par mois, soit 420 000 euros par an.» Pascal Nègre (Universal) estime quant à lui que le coût du dispositif de surveillance supporté par les ayants droits s'élève à 3 millions d'euros. Alors que va-t-il advenir de cette Haute Autorité? Hadopi sera-t-elle un jour réellement mise en place? La suite de l'histoire en septembre!



## VARSOVIE « LIBERTÉ POUR GAZA »

**LE 28 JUIN,** des militants polonais et israéliens se sont rencontrés sur les lieux de l'ancien Ghetto de Varsovie. À l'aide d'une bombe de peinture, ils ont écrit sur un mur « Libérez tous les ghettos », en hébreu, et « Liberté pour Gaza et la Palestine » en anglais. Les inscriptions ont été peintes sur la façade d'un immeuble en ruine, en face des vestiges d'un mur qui servait de frontière séparant les rues de Varsovie, du ghetto construit pour la population juive en 1940. Des drapeaux palestiniens ont été accrochés en haut du mur.

C'est la première action de ce type menée sur le terrain de l'ancien Ghetto de Varsovie.

Comme l'a dit Yonatan Shapira, « refuznik », ancien capitaine des forces aériennes israéliennes, qui refuse de servir dans l'armée et milite en faveur de la campagne BDS : « Ma famille est originaire en majorité de Pologne. Nombre de ses membres furent assassinés dans les camps d'extermination pendant l'Holocauste. Quand je me promène au milieu des ruines du Ghetto de Varsovie, je ne peux pas arrêter de penser aux habitants de la Bande de Gaza, à une communauté de plus de 1,5 million de personnes, qui non seulement reste enfermée dans la plus grande prison du monde, mais est aussi systématiquement bombardée par des avions sans pilote et des hélicoptères pilotés par des hommes sous le commandement que je servais avant de refuser le service militaire en 2003.

Je pense aussi aux délégations de jeunes Israéliens, qui viennent en Pologne pour connaître l'histoire de leur peuple, et qui sont soumis à un incessant processus de lavage de cerveaux militariste et nationaliste. Peut-être qu'un jour, quand ils regarderont ce que nous avons écrit sur ce mur, ils se rendront compte que l'oppression reste toujours une oppression, l'occupation reste toujours une occupation et les crimes contre l'humanité restent toujours des crimes contre l'humanité – qu'ils aient été commis ici à Varsovie ou dans la bande de Gaza. » [...]

Selon Ewa Jasiewicz, militante de la Campagne polonaise de solidarité avec la Palestine et une des coordinatrices du Free Gaza Movement (et qui, à ce titre, avait participé à la Flotille de la Liberté vers la Bande de Gaza), « la Pologne ne peut plus continuer à être une sorte de 'green zone', une zone de protection de la politique israélienne d'apartheid. C'est sur nous tous que repose la responsabilité de mettre fin à l'occupation et à la ghettoïsation des habitants de Palestine. »

Malgré de nombreux appels, la Pologne poursuit sa coopération militaire avec Israël en ignorant l'obligation de respecter le droit international, d'arrêter le soutien à la ghettoïsation de la Cisjordanie et d'assurer la protection des populations civiles.

La Campagne polonaise de solidarité avec la Palestine, avec le mouvement international BDS, appelle à mettre fin à l'impunité israélienne, aux violations du droit international et des droits de l'homme par les autorités d'Israël.

**Aneta Jerska (traduit par Roman Debski)**

Publié le 29 juin sur [www.lewica.pl](http://www.lewica.pl)



Rafah, le 18 juillet. Des Palestiniens attendent l'aide humanitaire dont ils dépendent. (REUTERS/IBRAHEEM ABU MUSTAFA)

## ISRAËL LE RACISME D'ÉTAT S'ACCENTUE

Le racisme et l'apartheid s'institutionnalisent en Israël. De nouvelles lois discriminent encore davantage les Palestiniens vivant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.



**J**eudi 17 juillet, Haneen Zouabi, députée israélienne, perdait ses droits de parlementaire à la Knesset. Son délit?

Aurait-elle aidé des proches à échapper à la fiscalité du pays? Non, pour la seule démocratie du Moyen-Orient, elle a commis un délit d'opinion: cette députée du parti Balad a participé aux côtés de nombreux militants à la flottille en direction de Gaza afin de dénoncer un blocus illégal. L'acte de piraterie de l'armée israélienne dans les eaux internationales s'est terminé dans un bain de sang. En réponse à l'acte militant de Haneen Zouabi, le 13 juillet une commission de la Knesset a révoqué son immunité parlementaire et les droits propres aux parlementaires israéliens. Première escarmouche annonciatrice d'une attaque juridique qui va se durcir. D'autant que le gouvernement israélien n'en est pas à sa première salve contre des militants palestiniens

détenteurs de la citoyenneté israélienne. Le 6 mai, le dirigeant d'Ijtihad, coordination d'ONG palestiniennes en Israël, a été arrêté en pleine nuit à son domicile par un commando des services israéliens. Il est accusé d'espionnage pour le compte du Hezbollah. Cette accusation reflète la situation des Palestiniens de 48, composante du peuple palestinien qui sont restés pendant la Nakba sur le territoire qui devait devenir Israël en 1948. Pour un État qui se définit comme juif, tout non juif est par définition suspect. Les Palestiniens d'Israël sont perçus comme un danger de l'intérieur au même titre que ceux de Cisjordanie, de Gaza et les réfugiés le sont perçus de l'extérieur.

Ces attaques juridiques contre ceux qui s'opposent à la politique raciste de l'État israélien sont cohérentes avec un système fait pour reléguer les Palestiniens dans un statut de seconde zone ou pour les pousser au départ. Les Palestiniens « citoyens » israéliens sont victimes de mul-

tiples discriminations socio-économiques: chômage, accès à l'emploi, logement, expropriation continue de terres et de maisons arabes, dans le Nord ou à Jaffa notamment. 52% des Palestiniens d'Israël vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 16% des juifs d'Israël.

La loi en tant que telle laisse l'illusion aux naïfs d'une égalité au moins formelle entre Israéliens juifs et Palestiniens. C'est oublier quelques dispositions législatives clairement discriminatoires, comme l'impossibilité de se marier avec un Palestinien de Cisjordanie ou de Gaza. C'est surtout oublier le rôle de l'armée dans la société israélienne. Lorsque l'accès à des logements ou des fonctions sont conditionnées au fait de faire le service militaire, et que ce même service militaire ne peut être effectué par les Palestiniens citoyens d'Israël, les inégalités sont formalisées dans un système d'apartheid de fait.

Le gouvernement actuel va plus loin, et c'est une vraie institutionnalisation de l'apar-

theid qui est projetée. Une loi destinée à obliger toute personne demandant la résidence à prêter serment à Israël en tant qu'État Juif sioniste et démocratique est en discussion, tout comme une loi qui permettrait d'enlever la citoyenneté d'une personne considérée comme déloyale vis-à-vis de l'État israélien. Si le mouvement de solidarité se construit essentiellement en direction de Gaza et de Cisjordanie, les Palestiniens dits de l'intérieur sont une composante parfois oubliée du peuple palestinien. Pourtant, ils sont victimes de discriminations révélatrices de l'idéologie sioniste: il ne peut y avoir de droits égaux pour les non juifs en Israël. C'est le sens de la campagne BDS' qui, au-delà de l'occupation et de la colonisation, s'attaque aux inégalités structurelles dont sont victimes les Palestiniens d'Israël en revenant à l'égalité des droits.

### Commission Palestine

1. Boycott, désinvestissement, sanctions.

## et aussi

**EUROPE: LA CRISE, TOUJOURS.** Les agences de notation viennent d'abaisser la note de l'Irlande, quelques jours avoir baissé celle du Portugal. Ces épisodes illustrant, aux yeux des marchés financiers, la « fragilité » budgétaire des États européens, l'euro s'est mis à baisser. En théorie, le rôle de ces agences consiste à évaluer la solvabilité des différents pays, dont dépendront ensuite les conditions qui leur seront consenties pour emprunter. En pratique, si un pays connaît des difficultés, sa note est baissée. Les taux d'intérêts pour ses futurs emprunts augmentent et, simultanément, une politique d'austérité est mise en œuvre. Et? Et les difficultés s'aggravent!

Ainsi, le Portugal a décidé, il y a quelques mois, de couper de manière brutale dans les dépenses publiques. Ce qui a eu pour conséquence immédiate de briser la croissance. Et aujourd'hui, l'abaissement de la note du Portugal est due, selon l'agence Moody's, à... des « perspectives de croissance toujours relativement

faibles »! Même diagnostic pour justifier la baisse de la note de l'Irlande: « affaiblissement des perspectives de croissance du pays ». L'exigence de réduction des déficits budgétaires portée par les milieux financiers et mise en scène par les agences de notation, c'est comme la saignée des médecins de Molière: un remède bien pire que le mal...

**KANAKY LIBRE.** Le drapeau de Kanaky flotte enfin sur tous les bâtiments publics du territoire. Vingt-deux ans après les accords de Matignon-Oudinot et douze ans après ceux de Nouméa, la légitimité du peuple kanak sur sa terre est enfin reconnue. La visite de François Fillon a marqué cette reconnaissance, certes symbolique puisque les drapeaux tricolores et européens sont toujours en place eux aussi. Les discours ont été centrés sur l'avenir du territoire, l'accord de Nouméa prévoyant en 2014 le début des consultations sur l'indépendance ou non de la Nouvelle Calédonie.

Sans surprise, Fillon a réaffirmé son souhait que soit maintenu « ce lien qui nous unit depuis plus de 150 ans », le lien colonial qui permet aux multinationales, au premier rang desquelles Areva, de tirer des profits considérables de l'exploitation du nickel et des autres richesses de cette terre et de l'océan qui l'entoure. Les partis indépendantistes ont salué la levée du drapeau de Kanaky tout en mesurant le chemin restant à accomplir pour une pleine souveraineté.





# OBJECTIF: 400 000 EUROS

## SOUSCRIPTION 2010

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

MONTANT  € Chèque à l'ordre de « NPA souscription »  
2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil

[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)



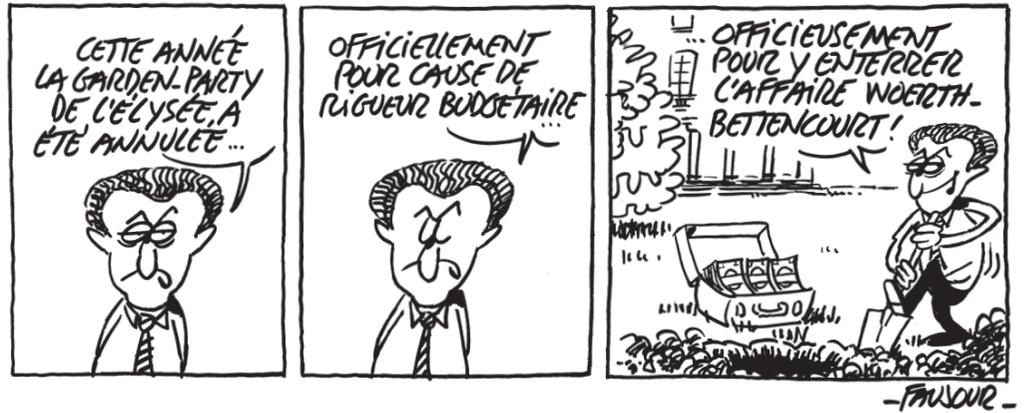
Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66 % de leur montant dans la limite de 20 % du revenu imposable.  
Association de financement « NPA souscription » -  
2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil  
- Agrément de la CNCCFP 06 avril 2009 - Dons destinés au NPA -

### MOBILISATION RÉUSSIE CONTRE LE PEN.

Jean-Marie Le Pen, président du Front national, entendait passer le 14 juillet à Guingamp en participant à la fête départementale de la fédération des Côtes-d'Armor du parti d'extrême droite. La sauterie se tenait au manoir de Myriam de Coatparquet, cadre du FN. Bien que l'information ait été connue assez tardivement, plus de 200 personnes se sont mobilisées à l'appel de Breizhistance et de la Coordination pour une Bretagne indépendante et libertaire. Manifestation dynamique et multigénérationnelle qui a permis de faire entendre la détermination du mouvement antifasciste, même si elle a été bloquée par un cordon de gendarmes à quelques centaines de mètres du lieu où se cloîtraient les militants d'extrême droite. Après la manifestation, un piquet organisé par le comité NPA de Guingamp, Les Verts et l'UDB attendait les

militants antifascistes. Si la mobilisation a été une réussite, il est important de rappeler que c'est par des mobilisations unitaires et offensives que nous pourrions gagner la dure bataille contre le fascisme. Pour cela, il existe en Bretagne un outil qui se développe : le Comité de vigilance contre l'extrême droite qui regroupe des organisations politiques, syndicales, associatives et des individus. Vivement de prochaines mobilisations tous ensemble pour répliquer aux divers groupuscules fascistes qui commencent à s'agiter en Bretagne et ailleurs. Nous ne laisserons pas cette gangrène gagner du terrain ici parce que si la Bretagne est malheureusement la terre qui a vu naître Le Pen, c'est surtout la région qui vote le moins pour le FN (avec le Limousin). Alors, expulsions Le Pen et son message de haine !

**FÉBRILITÉ DU « FRONT FAMILIAL ».** Le lieutenant de Marine Le Pen, Louis Aliot, critique le poids des ex-MNR dans l'entourage de « fille » et préfère se consacrer au « think tank » Idées-Nation. Le président sortant, Jean-Marie Le Pen, juge nécessaire de soutenir la candidature de sa fille dans la presse, avant le début de la campagne interne. Marine Le Pen, sous prétexte d'agenda médiatique chargé, refuse le débat contradictoire dans les fédérations, demandé par Bruno Gollnisch. Last but not least, le contesté David Rachline, coordinateur national du Front national de la jeunesse, adversaire déclaré des « gollnischiens » (cinq secrétaires FNJ départementaux récemment démis), provoque, la semaine dernière, la démission de la « mariniste » Laura Lussaud de ses responsabilités au FNJ. La « succession Le Pen », soumise au vote des militants lors du prochain congrès du Front national, s'annonce plus difficile qu'il n'y paraît.



# TOUT est à nous!

HEBDOMADAIRE DU **NPA** NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

**UNITÉ CONTRE LA FRANÇAIFRIQUE !** Pour le défilé militaire du 14 juillet, Sarkozy avait décidé de valoriser les réseaux de la Françaifrique, en invitant les unités militaires et les chefs d'État de quatorze pays africains. Cette provocation nécessitait une réaction ! Nous avons donc organisé la veille à Paris une manifestation unitaire et un bal anticolonial au ministère de la Régularisation de tous les sans-papiers, lieu occupé par quatorze collectifs de sans-papiers. Déjà, quelques semaines avant, à l'occasion du sommet « du cinquantenaire de l'indépendance », une Marche Paris-Nice s'était tenue pour réclamer la régularisation de tous les sans-papiers. Ces initiatives ont permis de tisser des liens précieux entre les réseaux qui dénoncent la politique étrangère de la France et ceux qui luttent contre sa politique d'immigration. Prochain rendez-vous : le 7 août, pour soutenir les collectifs de sans-papiers contraints par la préfecture de quitter leur lieu d'occupation.

**TRÈVE ESTIVALE.** Pendant le mois d'août, la parution de *Tout est à nous!* s'interrompt. Le dernier numéro paraîtra le 29 juillet. Cette semaine et la semaine prochaine, la pagination est réduite. Pour autant, l'activité du NPA ne prend pas de vacances. Vous pourrez retrouver l'actualité de notre parti en ligne sur [www.npa2009.org/](http://www.npa2009.org/) Nous vous donnons rendez-vous à l'université d'été, à Port-Leucate (Aude) du 24 au 28 août. Parmi les nombreux débats et ateliers organisés, trois seront consacrés au journal : l'histoire et l'actualité de la presse des organisations radicales et révolutionnaires ; écrire un article ; diffuser le journal. À la rentrée, *Tout est à nous!* reprendra le 2 septembre, avec une nouvelle formule, dont l'objectif est de mieux concilier la nécessité de rendre compte de l'actualité et de constituer un outil pour les militants et les sympathisants.

**BEAUBOURG ET LE SERVICE PUBLIC.** En mai dernier, La Poste a décidé de fermer le bureau du centre Pompidou, ce qui est fait depuis mi-juin. Depuis vingt ans, il permettait aux 1 100 salariés permanents du centre et aux visiteurs d'y réaliser toutes les opérations habituelles. Malgré une pétition qui a recueilli les signatures de centaines de riverains, La Poste est restée sur sa position qu'elle prétend purement comptable et remplace les services humains par des automates. Finis les colis, les recommandés, les retraits d'argent. Et si quelqu'un veut un renseignement, il faudra aller ailleurs. Le comble est que dans le même temps s'est installé à grand renfort de promo et de milliers d'euros un PMU, dans un bâtiment loué aussi par le Centre Pompidou. Un service public, d'intérêt général, qui bénéficiait d'une vitrine internationale disparaît au nom de l'efficacité, alors qu'une société privée de jeux et de hasard, réservés à un public de parieurs, s'installe pour capter un peu plus d'argent... Drôle d'évolution publique...

**CRIME À GRENOBLE.** L'assassinat d'un jeune de la Villeneuve à Grenoble a déclenché une révolte des habitants. Depuis, le quartier est l'objet d'un véritable siège : hélicoptère, gardes mobiles, Raid, GIPN... Ce déploiement guerrier ne fait qu'aggraver la situation. À la Villeneuve, comme dans d'autres quartiers populaires, vivent des travailleurs/travailleuses de plus en plus précarisés, des jeunes à plus de 50% sans emploi, en majorité d'origine immigrée, subissant des discriminations sociales, économiques et racistes. De plus, la ville n'a eu aucune politique de maîtrise des loyers pénalisant les classes populaires dans l'accès au logement. Tout cela dans le contexte d'un capitalisme en crise avec pour conséquence la panne de l'ascenseur social, la montée du chômage, de la précarité et des discriminations... Ce n'est pas à ceux/celles qui subissent la violence économique et sociale qu'il faut s'attaquer mais au capitalisme lui-même, et répondre à l'urgence sociale.

## “ NO COMMENT ”

*Il est hors de question de céder devant le communautarisme. Et pour tous ceux à qui ça ne plairait pas, la mer est juste à côté! Une bonne barque, un bon vent, et retour au pays!*

APÉRO SAUCISSON-PINARD DE TOLON  
REPRÉSENTANT DU COLLECTIF  
TOLON-NATION, 16 JUILLET ”

**TOUT est à nous !**  
hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste  
Rédaction : 01 48 70 42 27  
Diffusion : 01 48 70 42 31  
Administration : 01 48 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil  
Mail : [redaction@npa2009.org](mailto:redaction@npa2009.org)  
Numéro ISSN : 1969-8178  
Commission paritaire : 0414 P 11508  
Tirage : 8 000 exemplaires

**Société éditrice :** Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC) SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)  
**Gérant et directeur de publication :** François Coustal  
**Impression :** Rotographie, Montreuil-sous-Bois  
Tél. : 01 48 70 42 22  
Fax : 01 48 59 23 28  
mail : [rotoimp@wanadoo.fr](mailto:rotoimp@wanadoo.fr)